Programme Centre-Val de Loire et interrégional Loire FEDER-FSE+ 2021-2027

Compte-rendu - Annexe 1 - Liste des opérations programmées actions 1 à 44

Comité de programmation du 06/06/2024

Objectif stratégique	Axe d'intervention	Objectif spécifique	Action DOMO	N° PDA	Porteur de projets	Libellé opération	Avis envisagé pour l'arrêté du Président	Avis du comité de programmation	Avis instructeur - Avis	Avis instructeur - Motivation
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.1 - Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe	2-Projets de recherche et d'innovation dans le cadre des domaines de spécialisation	00032441	Université de Tours	Projet de recherche IPCEI-ME-CT SiGaN4power	Accepté	Favorable	Favorable	L'opération participe aux objectifs du PO FEDER/FSE+ 2021-2027 et plus particulièrement à l'objectif spécifique « Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe ». En effet, le projet est pleinement éligible à l'action 2 « Projets de recherche et d'innovation dans le cadre des domaines prioritaires de spécialisation ». L'opération aura un fort impact, avec un rayonnement international, en renforçant le positionnement d'acteurs de premier plan de l'Université dans le développement de nouvelles technologies microélectroniques. L'opération aura un effet levier important (328 906,00 € de montant UE soit 59,81 % du CTE) et contribuera à l'atteinte des objectifs du PO notamment via l'indicateur SR01 « Nombre de partenariats public-privé dans les DPS » dont la valeur prévisionnelle de l'opération est 1 soit 14,3 % de la cible 2029.
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.1 - Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre	14-Soutien aux actions d'accompagnement vers la transition écologique et aides à la conversion écologique de l'activité économique	_00014601	Conseil Régional Centre-Val de Loire	Programme régional Ensemble pour un Tourisme Durable 2022-2024	Accepté	Favorable	Favorable	L'opération présentée par le Conseil régional Centre-Val de Loire, bénéficiaire éligible à la fiche DOMO n°14 du PO FEDER-FSE+ 2021-2027, répond aux objectifs de cette même fiche, et permet d'intégrer les enjeux de transition écologique au sein de l'activité économique touristique afin de contribuer à l'atteinte des cibles de l'accord de Paris. Il s'agit de mettre en place des dispositifs permettant d'encourager les acteurs à mettre en place des actions significatives en la matière. À ce titre, l'opération présentée s'inscrit dans l'action « Accompagnement collectif des acteurs économiques et animation de l'écosystème dans leur transition écologique, aide à la reconversion écologique de l'activité économique (animation et ingénierie, démarches d'Ecologie Industrie Territoriale…) », le but des différentes actions mises en place par la Direction du Tourisme (communication dans le but de sensibiliser et de recruter les acteurs au sein de la démarche) étant de fournir un accompagnement auprès des acteurs touristiques et de leur offrir des outils dans l'intégration de la transition écologique au sein de leurs pratiques (diagnostics et accompagnements, étude mobilité durable au sein d'un territoire identifié et à destination d'acteurs à la croisée de plusieurs enjeux en la matière). La prestation d'accompagnement déléguée à un prestataire spécialisé en tourisme durable est réalisée dans le cadre d'un marché public élaboré par la Direction du Tourisme pour sélectionner le prestataire selon les critères requis. Le cadre de l'accompagnement « Ensemble pour un Tourisme Durable » est notamment élaboré en collaboration avec l'ADEME. Une subvention UE de 151 724, 67 €, correspondant à 60,00 % du coût total éligible du projet est ainsi attribuée sur l'opération, permettant d'accompagner 85 entreprises touristiques tout au long du projet.
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.1 - Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe	4-Projets de recherche et d'innovation dans les petites et moyennes entreprises	00029367	REGION CENTRE-VAL DE LOIRE	Fonds de co-investissement régional pour l'amorçage	Accepté	Favorable	Favorable	La mise en œuvre d'un instrument financier de fonds de co-investissement permet de soutenir l'intégration de l'innovation dans les entreprises par le biais de l'augmentation du nombre d'entreprises innovantes et émarge ainsi à la typologie d'intervention directement visée par la fiche n°4 du DOMO FEDER-FSE+ 2021-2027 mentionnant l'intervention d'instruments financiers sous forme de financements en fonds propres et quasi-fonds propres pour des entreprises en phase de pré-amorçage et d'amorçage. La Région Centre-Val de Loire, est bien éligible au titre des bénéficiaires potentiels de la fiche DOMO n°4 FEDER-FSE+ 2021-2027. L'opération répond par ailleurs aux critères de sélection énoncés au sein de la fiche DOMO n°4 en affichant le caractère innovant comme un critère clé dans la sélection des bénéficiaires finaux. Également, la mise en place du Fonds de co-investissement concourt à la mise en œuvre de la SRI-SI. L'opération contribue ainsi directement à l'atteinte des objectifs spécifiques du Programme et notamment à l'impact sur les indicateurs de réalisation et de résultat applicable. L'opération présentée est de plus cohérente avec les principes horizontaux de l'Union européenne.
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.1 - Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe	3-Mesure horizontale de la SRI-SI pour le soutien à l'intégration de l'innovation dans les entreprises, de structuration et de mise en réseau de la recherche et animation des écosystème d'innovation des domaines prioritaires de spécialisation	00023091	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'EURE-ET-LOIR	THE PLACE BY CCI28 - Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation en Région Centre-Val de Loire Programme 2023 - 2025	Accepté	Favorable	Favorable	L'opération est éligible à l'action 3 « Mesure horizontale de la SRI-SI : soutien à l'intégration de l'innovation dans les entreprises, structuration et mise en réseau de la recherche, animation des écosystème d'innovation des domaines prioritaires de spécialisation » dans la mesure où le porteur fait partie des bénéficiaires potentiels (chambre consulaire). Également, l'opération répond aux critères d'éligibilité (animation des DPS, coordination des actions, actions liées à l'innovation par les services, structuration de l'offres de services aux entreprises, actions de diffusion des connaissances scientifiques et techniques et actions en faveur du transfert et de la valorisation vers les entreprises) et elle répond aux critères de sélection (professionnalisme et qualité de l'accompagnement et de l'animation, capacité à créer des liens entre sciences et industries, capacité à favoriser le transfert et la valorisation des technologies vers les entreprises, capacité à promouvoir la culture scientifique, technique et industrielle, lien avec les DPS et la SRI-SI). L'effet levier attendu est important (722 596,59 € de montant UE soit 60,00 % du CTE) et contribue à l'atteinte des objectifs du PO notamment via l'indicateur RCO04 « Entreprises bénéficiant d'un soutien non financier » dont la valeur prévisionnelle de l'opération est 40.
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.1 - Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe	3-Mesure horizontale de la SRI-SI pour le soutien à l'intégration de l'innovation dans les entreprises, de structuration et de mise en réseau de la recherche et animation des écosystème d'innovation des domaines prioritaires de spécialisation	00023983	CHAMBRE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU CHER	Développement d'un Bureau Satellite Cher du CEEI The Place	Accepté	Favorable	Favorable	L'opération est éligible à l'action 3 « Mesure horizontale de la SRI-SI : soutien à l'intégration de l'innovation dans les entreprises, structuration et mise en réseau de la recherche, animation des écosystème d'innovation des domaines prioritaires de spécialisation » dans la mesure où le porteur fait partie des bénéficiaires potentiels (chambre consulaire). Également, l'opération répond aux critères d'éligibilité (actions liées à l'innovation par les services, structuration de l'offres de services aux entreprises, actions de diffusion des connaissances scientifiques et techniques et actions en faveur du transfert et de la valorisation vers les entreprises) et elle répond aux critères de sélection (professionnalisme et qualité de l'accompagnement et de l'animation, capacité à créer des liens entre sciences et industries, capacité à favoriser le transfert et la valorisation des technologies vers les entreprises, capacité à promouvoir la culture scientifique, technique et industrielle, lien avec les DPS et la SRI-SI). L'effet levier attendu est important (501 855,02 € de montant UE soit 60,00 % du CTE) et contribue à l'atteinte des objectifs du PO notamment via l'indicateur RCO04 « Entreprises bénéficiant d'un soutien non financier » dont la valeur prévisionnelle de l'opération est 110.
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.5 - Favoriser l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	00011021	EPAGE DU BASSIN DU LOING	Animateurs eau 2023-2025	Accepté	Favorable	Favorable	L'animation du CT du bassin du Loing 2023-2025 est la condition première pour la réussite de la mise en place et de l'exécution des actions du CT. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27.
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.5 - Favoriser l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	00012849	SYNDICAT DE RIVIERES VAL DE VIENNE	ANIMATIONS 2023-2025	Accepté	Favorable	Favorable	L'animation du CT du Val de Vienne 2023-2025 est la condition première pour la réussite de la mise en place et de l'exécution des actions du CT. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27.
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.5 - Favoriser l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	00013087	Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée d'Avre	Animation eau 2023-2024-2025	Accepté	Favorable	Favorable	L'animation du CT de la Vallée d'Avre 2023-2025 est la condition première pour la réussite de la mise en place et de l'exécution des actions du CT. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27.
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.5 - Favoriser l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	00016891	Chartres métropole	animation rivière et milieux aquatiques 2023-2025	Accepté	Favorable	Favorable	L'animation eau et milieux aquatiques de Chartres Métropole 2023-2025 est la condition première pour la réussite de la mise en place et de l'exécution des actions du CT. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27.
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.5 - Favoriser l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	00013242	Nouvel Espace du Cher	Animation eau 2023-2025	Accepté	Favorable	Favorable	L'animation eau et milieux aquatiques du Nouvel Espace du Cher 2023-2025 est la condition première pour la réussite de la mise en place et de l'exécution des actions du CT. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27.
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.5 - Favoriser l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	00022203	Syndicat du bassin du Loiret	animation CTMA 2023-2025	Accepté	Favorable	Favorable	L'animation eau et milieux aquatiques du futur contrat territorial 2023-2025 est la condition première pour la réussite de la mise en place et de l'exécution des actions du CT. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27.
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.5 - Favoriser l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	00012579	SYRSA	Animation 2023-2025	Accepté	Favorable	Favorable	L'animation eau et milieux aquatiques du CT du bassin des Sauldres 2023-2025 est la condition première pour la réussite de la mise en place et de l'exécution des actions du CT. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27.
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.5 - Favoriser l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	00025453	Syndicat Mixte de l'Oeuf, de la Rimarde et de l'Essonne	Animation du Contrat de Territoire Eau et Climat Essonne amont 2024-2026	Accepté	Favorable	Favorable	L'animation du Contrat de Territoire Eau et climat Essonne Amont 2023-2025 est la condition première pour la réussite de la mise en place et de l'exécution des actions du CT. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27.
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.5 - Favoriser l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	00013612	Communauté de communes Loches Sud Touraine	Animation 2023-2025 en faveur de la ressource en eau	Accepté	Favorable	Favorable	L'animation eau et milieux aquatiques 2023-2025 menée par la ComCom Loches Sud Touraine est la condition première pour la réussite de la mise en place et de l'exécution des actions du CT. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27.
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.5 - Favoriser l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	00012967	SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'AUTHION ET DE SES AFFLUENTS	ANIMATION "EAU" 2023-2025	Accepté	Favorable	Favorable	L'animation eau et milieux aquatiques 2023-2025 menée par le Syndicat e est la condition première pour la réussite de la mise en place et de l'exécution des actions du CT. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27.
5 - Une Europe plus proche des citoyens	6 - Cohésion des territoires	5.2 - Encourager le développement local social, économique et environnemental intégré et inclusif, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité ailleurs que dans les zones urbaines	42-Développer les itinéraires, les services et la promotion du Tourisme à vélo	_00020841	Département du Cher	Aménagement de la liaison Virlay-Noirlac	Accepté	Favorable	Favorable	L'aménagement de la portion de véloroute Cœur de France à Vélo allant de Virlay à Noirlac, mis en œuvre par le Conseil départemental du Cher éligible à la fiche action n°42 du DOMO FEDER-FSE+ 2021-2027, a pour but de renforcer l'attractivité touristique du département du Cher et de la zone locale concernée, ainsi que le développement du tourisme à vélo. L'opération s'inscrit dans la mesure n°1 « Achèvement des véloroutes structurantes inscrites au Schéma Régional des Véloroutes et rénovation des sections anciennes ». L'aménagement de la portion située dans la continuité de la véloroute Cœur de France à Vélo allant de Virlay à Noirlac, inclut des retombées économiques et touristiques au sein du trajet concerné, et la mise en place d'investissements de qualité (aménagements paysagers, mobiliers urbains et signalétiques permettant d'assurer l'attractivité et la sécurité du tronçon concerné). Une note concernant les retombées touristiques est notamment jointe au sein des pièces de l'opération. Les deux communes concernées : Bruère-Allichamps et Saint-Amand-Montrond intègrent cet aménagement comme un élément stratégique du développement de l'attractivité locale, notamment sur les volets du tourisme et de l'environnement. L'office de tourisme intercommunal présente ainsi désormais de nombreuses propositions au départ ou à l'arrivée de cet aménagement. Par ailleurs, le projet n'a pu être mené que grâce à une large concertation de l'ensemble des acteurs locaux : - La traversée de cet espace naturel s'effectue dans le cadre de toutes les études et autorisations préalables (services de l'Etat, Communauté de communes Cœur de France, propriétaires privés, communes et EPCC de Noirlac…) ; - L'association étroite de l'Abbaye de Noirlac et de la commune de Saint-Amand-Montrond a la définition du projet a également été essentielle, notamment sur les choix de tracés et de mise en valeur des espaces traversés, valorisation du monument historique, en lien avec le service départemental de l'architecture et du patrimoine. - Enfin, le projet de découverte de l'espace naturel sensible a été construit avec le Conservatoire des Espaces Naturels de la Région Centre-Val de Loire, avec qui le département gère l'espace naturel sensible du bocage de Noirlac. Le projet s'inscrit de plus dans les stratégies régionales du SRADDET et du SRDEII. Une subvention de 185 120, 58 € est ainsi attribuée sur cette opération, représentant 60% du coût total éligible du projet. Ce dernier contribue à la mise en place de 1, 2 km de véloroutes au titre de l'indicateur SO12.
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.1 - Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe	3-Mesure horizontale de la SRI-SI pour le soutien à l'intégration de l'innovation dans les entreprises, de structuration et de mise en réseau de la recherche et animation des écosystème d'innovation des domaines prioritaires de spécialisation	00023787	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'INDRE	Développement du CEEI The Place au profit des entreprises et porteurs de projet de l'Indre.	Accepté	Favorable	Favorable	L'opération est éligible à l'action 3 « Mesure horizontale de la SRI-SI : soutien à l'intégration de l'innovation dans les entreprises, structuration et mise en réseau de la recherche, animation des écosystème d'innovation des domaines prioritaires de spécialisation » dans la mesure où le porteur fait partie des bénéficiaires potentiels (chambre consulaire). Également, l'opération répond aux critères d'éligibilité (actions liées à l'innovation par les services, structuration de l'offres de services aux entreprises, actions de diffusion des connaissances scientifiques et techniques et actions en faveur du transfert et de la valorisation vers les entreprises) et elle répond aux critères de sélection (professionnalisme et qualité de l'accompagnement et de l'animation, capacité à créer des liens entre sciences et industries, capacité à favoriser le transfert et la valorisation des technologies vers les entreprises, capacité à promouvoir la culture scientifique, technique et industrielle, lien avec les DPS et la SRI-SI). L'effet levier attendu est important (329 720,90 € de montant UE soit 60,00 % du CTE) et contribue à l'atteinte des objectifs du PO notamment via l'indicateur RCO04 « Entreprises bénéficiant d'un soutien non financier » dont la valeur prévisionnelle de l'opération est 60.
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.3 - Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs	8-Renforcement des capacités de production des entreprises, industrialisation des innovations et diversification des productions	17053	MDC ENGINEERING	Investissements productifs	Accepté	Favorable	Favorable	Le bénéficiaire et l'opération sont éligibles aux critères de la fiche action 8 du DOMO. En effet, l'opération s'inscrit dans une démarche globale et cohérente de modernisation de l'outil de production en vue d'une adaptation à de nouveaux marchés. Ces nouveaux équipements permettront en outre de réduire l'impact environnemental, en termes de transition énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre : réduction des consommation énergétique grâce à des machines neuves moins énergivores, réimplantation d'activité sur site afin de réduire les frais de transport liés à la sous-traitance, réduction des consommations de matières premières, des ressources naturelles et des déchets, changement ou amélioration de process ayant un impact positif sur l'environnement.

Avis des tiers experts

N° PDA	Dénomination du tiers - Nom du tiers	Avis	Motivation	Dénomination du tiers - Nom du tiers	Avis	Motivation	Dénomination du tiers - Nom du tiers	Avis	Motivation
00032441	DESRTT - G. CORDIER avis reçu le 14/05/2024	Favorable	Pour ma part, vu que j'ai instruit le dossier de demande il y a déjà quelques semaines et que j'ai émis un avis favorable pour le pré avis d'opportunité sur le projet, je ne vois pas de contre-indications pour refuser ce projet de recherche qui s'inscrit dans la continuité de l'ARD+ CERTeM 5.0.	DE - T. LE GALLO Avis reçu le 21/05/2024	Favorable	Le projet IPCEI-ME-CT SiGaN4power est un projet très intéressant et structurant pour le laboratoire de recherche du GREMAN. Aussi, des entreprises locales dont essentiellement ST Microeletronics pourront bénéficier de ces travaux. Toutefois, la direction de l'économie regrette qu'à ce stade aucune PME locale ne soit clairement identifiée. Avis favorable.	DRARI - S. CORDIER Avis demandé le 14/05/2024	Favorable	pas de retour, l'avis est considéré comme favorable
_00014601									
00029367	DRARI - S. CORDIER Avis reçu le 05/06/2024	Favorable	Concernant cette demande FEDER, du point de vue de la DRARI, notre avis est favorable car nous partageons à la fois le constat (carence dans l'offre publique et privée existante pour soutenir l'investissement de l'innovation) et les objectifs (renforcer les fonds propres des jeunes entreprises innovantes dans les premières étapes de leur vie et favoriser ainsi la création d'un écosystème favorable à la création et au développement de start-up) mais nous formulons deux "réserves" - d'une part , sur l'organisation, il est prévu une gouvernance du fonds et un suivi sont prévus à trois niveaux, à savoir le comité de direction CVLA ; le comité consultatif d'investissement CVLA et le Comité de pilotage UI qui réunit les directeurs d'investissements sur le segment de l'innovation. Il est indiqué que, je cite "le Comité consultatif d'Investissement aura un rôle consultatif sur les investissements et désinvestissements, et est constitué de membres indépendants nommés par la gouvernance de la SASU . Les membres sont désignés par l'associé unique sur avis consultatif du Comité de Direction de CVLA.Il est consulté avant toute décision d'investissement ou de désinvestissement." Il serait judicieux, que le comité consultatif et cela est peut-être prévu mais sauf erreur, cela n'est pas explicite, implique les services de l'état qui suivent et accompagnent les entreprises innovantes et notamment la DREETS et la DRARI mais peut-être également les acteurs en charge du soutien financier qui sont susceptible de mobiliser des financements complémentaires comme par exemple BPIFrance mais aussi la SATT Expérimentale C-Valo qui a d"ailleurs fait l'objet d'un cofinancement entre Etat et Région via un projet France2030 filière régionalisé. En effet, ces participations pourraient apporter un éclairage interessant pour les instances décisionnaires et faciliter des synergies. - d'autre part, il pourrait être utile de préciser que les entreprises innovantes issues de ou accompagnées par la recherche publique , ce qui est le cas de tous les lauréats du consoncours national d'innovation Ilab par exemple, sont bien incluses dans le périmètre du fond d'amorçage. Il n'est certes pas indiqué qu'elles en sont exclues mais il n'ai pas fait mention non plus d'une volonté de les considérer avec intérêt ce qui , et cela rejoint le premier point, pourrait entrer en synergie avec les moyens récents obtenus par l'ecosysteme académique avec la création du Pôle Universitaire d'Innovation Loire Valley 'Innov (4 M€ de France 2030) qui s'appuie notamment sur notre SATT Experimentale, C-Valo. Pour la DRARI, dont l'une des missions est de contribuer à la SRI-SI , une telle indication pourrait être pertinente et semble en tout cas en phase avec les propositions de la SRESRI qui vient d'être adoptée et de la feuille de route de l'agence dev'up qui met l'innovation comme l'une des 3 prioorités pour l'année 2024.	DREETS - D. MOREAU Avis reçu le 28/05/2024	Favorable	Nous n'avons pas d'observation particulière sur ce dossier et émettons en conséquence un avis favorable.			
00023091	DE - T. LE GALLO Avis reçu le 04/06/2024	Favorable	La Direction de l'Economie émet un avis favorable pour la demande d'aide de 1 204 327,65 € sollicitée par The Place By CCI28. Dans le cadre du SRDEII, la Région Centre-Val de Loire a identifié l'innovation comme un enjeu majeur de l'économie de demain (axe 3). Aussi, la Région souhaite s'appuyer sur un réseau d'acteurs efficient pour accompagner les porteurs de projets d'innovation, qu'il s'agisse de startup ou de PME/GE. Aussi, le dossier présenté au FEDER par The Place by CCI28 s'inscrit dans les priorités 9 (comment faire de la RDI un enjeu majeur de l'économie régionale) et 10 (comment renforcer les filières à enjeux forts et construire les filières de demain) du SRDEII. En effet, en structurant et professionnalisant son réseau avec des bureaux satellites dans tous les départements, elle contribuera à diffuser l'innovation sur l'ensemble des territoires. Les programmes d'actions prévoient de l'accompagnement : de la maturation à l'accélération. Par ailleurs chaque département se "thématise" sur des filières porteuses pour son territoire comme par exemple la cosmétique sur le 28. Au regard des moyens déployés dans ce programme, la Région sera attentive à la masse critique des entreprises accompagnées mais aussi aux accompagnements financiers régionaux (France 2030 Régionalisé, CAP, Prêt Honneur Innovation, Centre Val de Loire Amorçage) qui pourront en découler. "	DESRTT - G. CORDIER Avis reçu le 04/06/2024	Favorable	La DESRTT émet un avis favorable pour la demande d'aide de 1 204 327,65 € sollicitée par The Place By CCI 28. Dans le cadre de son Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI), adopté le 19 octobre 2023, la Région a notamment pour ambition de s'appuyer sur la recherche pour stimuler l'innovation (ambition 4). L'objectif est notamment de fluidifier les relations entre le milieu académique et la sphère socio-économique par le biais de l'appui aux initiatives de structuration de réseaux de partenariats et de collaborations. Le projet the place by CCI 29 s'inscrit dans cette ambition puisqu'il propose de coordonner et d'animer un réseau d'acteur de l'innovation en vue de renforcer le développement de startup et d'entreprises innovantes en lien avec le milieu académique. Ainsi, le projet s'inscrit pleinement dans la mesure 19 du SRESRI - Multiplier les coopérations entre les laboratoires et le monde socio-économique - avec des objectifs tels que : • L'augmentation de la détection de projets provenant des Centres de Compétences, Laboratoires Universitaires ; • Faire de la Diffusions Technologiques vers les entreprises et les porteurs de projets, avec un accès aux ressources technologiques des laboratoires de Recherches des Universités, des EPIC, des Centres de Transfert de Technologie ou des Centres Techniques Professionnels ; • Développer les projets en partenariat avec les Centres de Compétences et notamment les laboratoires académiques. De même, le projet s'inscrit dans la mesure 21 du SRESRI - Coordonner et rendre visible les structures assurant une fonction d'incubation à destination des startups - avec des objectifs tels que : • Suivre les porteurs de projet innovants dès la préincubation pour les amener vers l'accélération ; • Organisation de plusieurs appels à projets d'incubation sur les thématiques cosmétique et numérique afin d'attirer de futurs créateurs et entreprises et de faire émerger des projets innovants. Au regard du dossier et des actions proposées par le projet, la Région sera attentive à la capacité de la CCI d'Eure-et-Loir de structurer son réseau et de coordonner son projet en lien avec les actions/missions du consortium de valorisation de la recherche C'Valo, le SPVGC et les pôles de compétitivité acteurs des DPS de la SRI-SI. Dans ce cadre une attention toute particulière sera donc portée sur les accords et les conventions de partenariats avec ces acteurs de l'innovation en Région.	DRARI - S. CORDIER Avis demandé le 22/05/2024 DREETS - D. MOREAU Avis reçu le 28/05/2024	Favorable	Pas de retour, l'avis est considéré comme favorable. Nous n'avons pas d'observation particulière sur ce dossier et émettons en conséquence un avis favorable.
00023983	DE - T. LE GALLO Avis reçu le 04/06/2024	Favorable	La Direction de l'Economie émet un avis favorable pour la demande d'aide de 836 425,03 € sollicitée par The Place By CCI18. Dans le cadre du SRDEII, la Région Centre-Val de Loire a identifié l'innovation comme un enjeu majeur de l'économie de demain (axe 3). Aussi, la Région souhaite s'appuyer sur un réseau d'acteurs efficient pour accompagner les porteurs de projets d'innovation, qu'il s'agisse de startup ou de PME/GE. Aussi, le dossier présenté au FEDER par The Place by CCI 18 s'inscrit dans les priorités 9 (comment faire de la RDI un enjeu majeur de l'économie régionale) et 10 (comment renforcer les filières à enjeux forts et construire les filières de demain) du SRDEII. En effet, en structurant et professionnalisant son réseau avec des bureaux satellites dans tous les départements, elle contribuera à diffuser l'innovation sur l'ensemble des territoires. Les programmes d'actions prévoient de l'accompagnement : de la maturation à l'accélération. Par ailleurs chaque département se "thématise" sur des filières porteuses pour son territoire comme par exemple le secteur de la défense/aéronautique pour le 18. Au regard des moyens déployés dans ce programme, la Région sera attentive à la masse critique des entreprises accompagnées mais aussi aux accompagnements financiers régionaux (France 2030 Régionalisé, CAP, Prêt Honneur Innovation, Centre Val de Loire Amorçage) qui pourront en découler. "	DESRTT - G. CORDIER Avis reçu le 04/06/2024	Favorable	La DESRTT émet un avis favorable pour la demande d'aide de 501 855,02 € sollicitée pour ce projet par la CCI du Cher. Dans le cadre de son Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI), adopté le 19 octobre 2023, la Région a notamment pour ambition de s'appuyer sur la recherche pour stimuler l'innovation (ambition 4). L'objectif est notamment de fluidifier les relations entre le milieu académique et la sphère socio-économique par le biais de l'appui aux initiatives de structuration de réseaux de partenariats et de collaborations. Le projet s'inscrit dans cette ambition puisqu'il propose de contribuer au développement économique des entreprises et des porteurs de projet du territoire régional par l'innovation et la diffusion technologique notamment en favorisant les partenariats avec les centres de compétences (Universités, laboratoires publics et privés, centres techniques professionnels…). Ainsi, le projet s'inscrit pleinement dans la mesure 19 du SRESRI - Multiplier les coopérations entre les laboratoires et le monde socio-économique - avec des objectifs tels que : • La mise en relation des acteurs socio-économiques avec les écoles, universités, cellules de valorisation et laboratoires ; • L'accompagnement des entreprises innovantes, et le renforcement du rapprochement et de possibles conventionnements avec les Universités et les Ecoles de la Région Centre-Val de Loire. En outre, le projet s'inscrit également dans la mesure 22 du SRESRI - Poursuivre la promotion de l'entrepreneuriat auprès des étudiant.es via le dispositif "Graine de boite" et "Pépite"- notamment avec des actions de sensibilisation auprès des étudiants d'Universités, d'Ecoles (comme l'INSA) pour les aider à développer des projets de création d'entreprise et d'entrepreneuriat (les étudiants bénéficiant du statut d'étudiant entrepreneur par Pépite Centre bénéficieront pour ceux qui le souhaitent de l'accompagnement diagnostic et maturation). Au regard du dossier et des actions proposées par le projet, la Région sera attentive à la capacité de la CCI du Cher de structurer son réseau et de coordonner son projet en lien avec les actions/missions du consortium de valorisation de la recherche C'Valo, le SPVGC et les pôles de compétitivité acteurs des DPS de la SRI-SI. Dans ce cadre une attention toute particulière sera donc portée sur les accords et les conventions de partenariats avec ces acteurs de l'innovation en Région.	DRARI - S. CORDIER DREETS - D. MOREAU Avis reçu le 03/06/2024	Favorable	Nous n'avons pas d'observation particulière sur ce dossier et émettons en conséquence un avis favorable.
00011021	Mylene Moreau DETE le 04/06/2024	Favorable							
00012849	Mylene Moreau DETE le 04/06/2024	Favorable							
00013087	Mylene Moreau DETE le 04/06/2024	Favorable							
00016891	Mylene Moreau DETE le 04/06/2024	Favorable							
00013242	Mylene Moreau DETE le 04/06/2024	Favorable							
00022203	Mylene Moreau DETE le 04/06/2024	Favorable							
00012579	Mylene Moreau DETE le 04/06/2024	Favorable							
00025453	Mylene Moreau DETE le 04/06/2024	Favorable							
00013612	Mylene Moreau DETE le 04/06/2024	Favorable							
00012967	Mylene Moreau DETE le 04/06/2024	Favorable							
_00020841	Direction du Tourisme - Laurent Savignac (Avis sollicité le 22/05/2024)	Favorable	En l'absence de retour, l'avis est considéré comme favorable						
00023787	DE - T. LE GALLO Avis reçu le 04/06/2024	Favorable	La Direction de l'Economie émet un avis favorable pour la demande d'aide de 577 784,97 € sollicitée par The Place By CCI 36. Dans le cadre du SRDEII, la Région Centre-Val de Loire a identifié l'innovation comme un enjeu majeur de l'économie de demain (axe 3). Aussi, la Région souhaite s'appuyer sur un réseau d'acteurs efficient pour accompagner les porteurs de projets d'innovation, qu'il s'agisse de startup ou de PME/GE. Aussi, le dossier présenté au FEDER par The Place by CCI 36 s'inscrit dans les priorités 9 (comment faire de la RDI un enjeu majeur de l'économie régionale) et 10 (comment renforcer les filières à enjeux forts et construire les filières de demain) du SRDEII. En effet, en structurant et professionnalisant son réseau avec des bureaux satellites dans tous les départements, elle contribuera à diffuser l'innovation sur l'ensemble des territoires. Les programmes d'actions prévoient de l'accompagnement : de la maturation à l'accélération. Par ailleurs chaque département se "thématise" sur des filières porteuses pour son territoire comme par exemple l'aéronautique et la mobilité pour le 36. Au regard des moyens déployés dans ce programme, la Région sera attentive à la masse critique des entreprises accompagnées mais aussi aux accompagnements financiers régionaux (France 2030 Régionalisé, CAP, Prêt Honneur Innovation, Centre Val de Loire Amorçage) qui pourront en découler. "	DESRTT - G. CORDIER Avis reçu le 05/06/2024	Favorable	La DESRTT émet un avis favorable pour la demande d'aide de 549 534,84 € sollicitée par la CCI 36. Dans le cadre de son Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI), adopté le 19 octobre 2023, la Région a notamment pour ambition de s'appuyer sur la recherche pour stimuler l'innovation (ambition 4). L'objectif est notamment de fluidifier les relations entre le milieu académique et la sphère socio-économique par le biais de l'appui aux initiatives de structuration de réseaux de partenariats et de collaborations. Le projet s'inscrit dans cette ambition puisqu'il propose de coordonner et d'animer un réseau d'acteur de l'innovation en vue de renforcer le développement de startup et d'entreprises innovantes en lien avec le milieu académique. Ainsi, le projet s'inscrit pleinement dans la mesure 19 du SRESRI - Multiplier les coopérations entre les laboratoires et le monde socio-économique - avec des objectifs tels que : • La valorisation et la diffusion des technologies vers les entreprises et les porteurs de projets afin de développer des projets innovants pouvant être maturés et incubés au sein du territoire, • Le développement de partenariats entre les entreprises, les porteurs de projets innovants, les centres de recherche et les autres professionnels, En outre, le projet s'inscrit également dans la mesure 22 du SRESRI - Poursuivre la promotion de l'entrepreneuriat auprès des étudiant.es via le dispositif "Graine de boite" et "Pépite"- notamment avec la mise en place d'infrastructures et de programmes d'actions permettant l'essaimage de projet innovants d'étudiants, d'universitaires et d'étudiants entrepreneurs émanant du territoire régional avec un lien privilégié avec Junia et Pépite centre. Au regard du dossier et des actions proposées par le projet, la Région sera attentive à la capacité de la CCI de l'Indre de structurer son réseau et de coordonner son projet en lien avec les actions/missions du consortium de valorisation de la recherche C'Valo, le SPVGC et les pôles de compétitivité acteurs des DPS de la SRI-SI. Dans ce cadre une attention toute particulière sera donc portée sur les accords et les conventions de partenariats avec ces acteurs de l'innovation en Région.	DRARI - S. CORDIER Avis reçu le 05/06/2024 DREETS - D. MOREAU Avis reçu le 03/06/2024	Favorable	avis conforme à la DREETS sur ce dossier. Nous n'avons pas d'observation particulière sur ce dossier et émettons en conséquence un avis favorable.
17053	Florence BRUYNSEELS, MdR 37	Favorable	Avis favorable le 27/05/2024 pour ce dossier. Cette entreprise dispose d'un savoir-faire d'exception. Les éléments présentés sont conformes à la saisine et au projet présenté.						

Informations budgétaires, coût total éligible et financements proposés

N° PDA	Section	Imputation	Coût total éligible - Montant	HT/TTC	FEDER - Montant	FEDER - %	FSE+ - Montant	FSE+ - %	Région CVL - Montant	Région CVL - %	Autres régions - Montant	Autres régions - %	Etat - Montant	Etat - %	AELB/ AESN - Montant	AELB/ AESN - %	Département - Montant	Département - %	Commune - Montant	Commune - %	EPCI - Montant	EPCI - %	Autres publics - Montant	Autres publics - %	Autofinancement public - Montant	Autofinancement public - %	Fonds privés - Montant	Fonds privés - %	Autofinancement privé - Montant	Autofinancement privé - %
00032441	Investissement	9005-052-2045-21901-081	549 906,00 €	HT	328 906,00 €	59,81%																			221 000,00 €	40,19%				
_00014601	Fonctionnement	9305-052-65732-21908-081	252 874,45 €	TTC	151 724,67 €	60,00%																	35 949,30 €	14,22%	65 200,48 €	25,78%				
00029367	Investissement	9005-052-2045-21903-081	8 333 000,05	HT	5 000 000,00 €	60,00%																			3 333 000,05 €	40,00%				
00023091	Fonctionnement	9305-052-657363-21962-081	1 204 327,65 €	HT	722 596,59 €	60,00%																			180 692,42 €	15,00%	30 000,00 €	2,49%	271 038,64 €	22,51%
00023983	Fonctionnement	9305-052-657363-21962-081	836 425,03 €	HT	501 855,02 €	60,00%																			334570,01	40,00%				
00011021	Fonctionnement	21919	762 200,68 €	TTC	152 440,14 €	20,00%									365 814,53 €	47,99%									243 946,01 €	32,01%				
00012849	Fonctionnement	21919	487 200,00 €	TTC	97 440,00 €	20,00%									262 800,00 €	60%									126 960,00 €	26,06%				
00013087	Fonctionnement	21919	204 435,70 €	TTC	40 887,14 €	20,00%									122 612,75 €	59,98%									40 935,81 €	20,02%				
00016891	Fonctionnement	21919	388 181,14 €	TTC	77 636,23 €	20,00%									165 131,79 €	42,54%									145 413,13 €	37,46%				
00013242	Fonctionnement	21919	434 935,68 €	TTC	86 987,14 €	20,00%									319 781,48 €	73,52%									28 167,06 €	6,48%				
00022203	Fonctionnement	21919	208 040,00 €	TTC	41 608,00 €	20,00%									135 000,00 €	64,89%									31 432,00 €	15,11%				
00012579	Fonctionnement	21919	282 800,00 €	TTC	56 560,00 €										153 600,00 €	27,16%									72 640,00 €	25,69%				
00025453	Fonctionnement	21919	423 064,24 €	TTC	84 612,85 €	20,00%									199 094,37 €	47,06%									139 357,02 €	32,94%				
00013612	Fonctionnement	21919	947 800,00 €	TTC	189 560,00 €	20,00%									514 200,00 €	54,25%									244 040,00 €	25,75%				
00012967	Fonctionnement	21919	308 998,80 €	TTC	61 799,76 €	20,00%					- €	0,00%			165 601,65 €	53,59%									81 597,39 €	26,41%				
_00020841	Investissement	9005-052-2045-21946-081	308 534,30 €	HT	185 120,58 €	60,00%			61 706,86 €	20,00%															61 706,86 €	20,00%				
00023787	Fonctionnement	9305-052-657363-21962-081	549 534,84 €	HT	329 720,90 €	60,00%																			219 813,94 €	40,00%				
17053	Investissement	9005-052-2045-21907-081	334 200,00 €	HT	167 100,00 €	50,00%																							167 100,00 €	

Indicateurs du cadre de performance et descriptif de l'opération

N° PDA	Réalisation	Résultat	Descriptif de l'opération
00032441	RCO01:NP RCO04:NP RCO07:1 RCO08:NP	SR01:1	Le projet porté par l'Université de Tours consiste à accompagner le développement de nouvelles technologies microélectroniques pour les composants d'électronique de puissance en silicium et nitrure de galium. Ces nouveaux composants permettront d'améliorer l'efficacité énergétique des systèmes électriques. Le rayonnement de l'opération est international.
_00014601	RCO01 : 85 RCO04 : 85		La Région Centre-Val de Loire poursuit la démarche « Ensemble pour un tourisme durable » initiée en 2021 et qui a permis de mobiliser une soixantaine d'acteurs touristiques et de poser les bases méthodologiques pour s'assurer que celle-ci répondait bien aux besoins des professionnels. Il convient, en effet de pérenniser et renforcer l'accompagnement des acteurs touristiques à la transition écologique, les acteurs étant satisfait par la démarche. La démarche est cependant déployée plus largement sur le territoire régional. 85 entités touristiques sont visées par le programme mis en place.
00029367	RCO01:24 RCO05:5	RCR05:12	L'évaluation ex-ante des instruments financiers 2021-2027 (FEDER-FSE-FEADER) en région Centre-Val de Loire a identifié une carence dans l'offre publique et privée existante pour soutenir l'investissement et la compétitivité des entreprises dans un contexte anticipé de post- Covid-19. Les besoins se portent sur des fonds propres et des quasi-fonds propres pour des montants entre 10 K€ à 1 500 K€ en fonction des cibles. L'outil doit apporter une valeur ajoutée en assurant une continuité au financement en fonds propres et en quasi-fonds propres au niveau régional pour les entreprises pour des tickets allant de 10 K€ - 1 500 K€, en complémentarité des outils prévus dans le Plan Relance. Le fonds prend la forme d'un fonds de co-investissement 100% public afin de permettre à la Région de faire un fort effet levier sur le secteur privé tout en maîtrisant les thèses d'investissement du fonds. Le co-investissement en pari passu se fera dans un second temps, investissement par investissement. La Région Centre-Val de Loire porte donc cette opération de fonds de co-investissement pour l'amorçage, au bénéfice des jeunes entreprises innovantes et/ou des PME matures présentant un projet de développement reposant sur une innovation. Cet instrument a pour objectif de stimuler le développement des entreprises dans la région Centre-Val de Loire en facilitant l'accès à des solutions de financement spécifique, mais aussi en diversifiant les outils d'ingénierie financière. Le fonds prévoit ainsi d'accompagner 34 entreprises sur la durée totale de l'opération pour un montant total de 8,5 millions d'euros. Le rayonnement de l'opération est régional.
00023091	RCO01: 0 RCO4: 0 RCO05: 0 RCO07: non pertinent L'opération devrait impacter les indicateurs RCO01, RCO04, RCO05, RCO07 et RCR05, mais ces indicateurs sont consolidés, pour tous les porteurs de l'action 3, par DEV'UP. Inscrire des valeurs consisterait en un double compte. Les valeurs retenues sont de 0.	RCR05: 0 L'opération devrait impacter les indicateurs RCO01, RCO04, RCO05, RCO07 et RCR05, mais ces indicateurs sont consolidés, pour tous les porteurs de l'action 3, par DEV'UP. Inscrire des valeurs consisterait en un double compte. Les valeurs retenues sont de 0.	La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir (CCI 28) est un organisme consulaire appartenant au réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Région Centre-Val de Loire. La CCI Eure-et-Loir possède un savoir-faire et a une expérience réussie dans l'accompagnement de startups et d'entreprises innovantes. Connue tout d'abord sous le nom « CEEI-Chartres », l'incubateur – accélérateur de projets innovants a pris le nom (Marque déposée) en 2017 « The place by CCI » décliné pour l'Eure-et-Loir « The place by CCI28 ». THE PLACE BY CCI28 est un CEEI référent « Innovation » et tête de réseau régional en Centre-Val de Loire localisé à Chartres. A travers ce projet, la CCI 28 souhaite consolider des actions liées à l'accompagnement des porteurs de projet, des startups et des entreprises innovantes via des actions d'animation et d'accompagnement de projets innovants. Son programme d'action « Détection et accompagnement de porteurs de projets et d'entreprises innovantes, aide à l'émergence de projet innovant ou à potentiel et coordination régionale du réseau The Place by CCI » se décline en 6 tâches : • Tâche 1 : Actions de coordination et coopération du réseau régional The Place by CCI, • Tâche 2 : Attraction de projets innovants sur le territoire, • Tâche 3 : Aide à l'émergence de projets innovants ou à potentiel, • Tâche 4 : Accompagnement et développement de services pour les porteurs de projet, • Tâche 5 : Développement d'entreprises innovantes et accompagnement de projet, • Tâche 6 : Aide à l'implantation de jeunes entreprises innovantes. Le programme concerne l'ensemble de la Région Centre-Val de Loire, car la CCI Eure-et-Loir coordonne et anime le réseau The place by CCI sur ce périmètre (Tâche 1 du programme). Les autres tâches concernent plus particulièrement l'Eure-et-Loir. Le rayonnement de cette opération est régional. Analyse
00023983	RCO01: 0 RCO4: 0 RCO05: 0 RCO07: non pertinent L'opération devrait impacter les indicateurs RCO01, RCO04, RCO05, RCO07 et RCR05, mais ces indicateurs sont consolidés, pour tous les porteurs de l'action 3, par DEV'UP. Inscrire des valeurs consisterait en un double compte. Les valeurs retenues sont de 0.	RCR05: 0 L'opération devrait impacter les indicateurs RCO01, RCO04, RCO05, RCO07 et RCR05, mais ces indicateurs sont consolidés, pour tous les porteurs de l'action 3, par DEV'UP. Inscrire des valeurs consisterait en un double compte. Les valeurs retenues sont de 0.	La Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher (CCI 18) est un organisme consulaire appartenant au réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Région Centre-Val de Loire. La CCI 18 propose un dispositif d'appui à l'entrepreneuriat et à l'innovation au bénéfice des entreprises et des porteurs de projet de son territoire départemental mais également régional via l'incubateur The Place by CCI 18. La marque déposée « The Place by » dispose d'une tête de réseau régional en Centre-Val de Loire – The Place by CCI 28 – qui assure la coordination entre les différentes CCI du territoire régional, Bureaux Satellites qui sont des antennes départementales du CEEI appartenant toutes au réseau THE PLACE BY CCI. L'objectif de cette opération est de continuer à développer The Place by CCI 18 en s'appuyant sur les résultats des opérations précédentes. Le rayonnement de l'opération est régional.
00011021	SO04=15	SR04= 1	Les animateurs du CT ont plusieurs missions : - L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau, - La défense contre les inondations - la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines - Maîtrise d'ouvrage et assistance à maîtrise d'ouvrage
00012849	SO04=9	SR04= 2	Le Contrat Territorial est le principal outil dans lequel s'inscrit le Syndicat de Rivières Val de Vienne. De par son opérationnalité et son volet multi partenarial qui permet un financement globalement satisfaisant, le Syndicat abonde les Contrats au maximum de ce qu'il peut financièrement (et les participations des collectivités membres sont très stables dans le temps). Le Syndicat entreprend la réalisation de travaux de restauration des cours d'eau grâce aux financements précédemment cités
00013087	SO04=8	SR04= 1	Les animateurs eau ont pour objectifs : Contribuer à l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau superficielles et souterraines du bassin de l'Avre Mettre en oeuvre efficacement la compétence GEMAPI Améliorer la connaissance relative à la ressource en eau et aux zones humides sur le bassin de l'Avre Sensibiliser les habitants et les scolaires Obtenir une gestion quantitative durable de la ressource en prenant en compte les changements climatiques
00016891	SO04=6	SR04= 1	L'animation rivière et milieux aquatiques de Chartres métropole vise à mettre en oeuvre des programmes d'études et de travaux sur le territoire de la communauté d'agglomération. Ces opérations, menées par 2 techniciens de rivière à plein temps, ont pour but de restaurer les fonctionnalités écologiques des cours d'eau du territoire
00013242	SO04=10	SR04= 1	Les animateurs ont pour objectif de mettre en oeuvre le CT Cher: mise en oeuvre et le suivi des actions inscrites au programme du Contrat Territorial, répondant aux objectifs suivants : - Restauration de la continuité écologique sur le Cher et ses affluents - Amélioration de la gestion quantitative des débits - Actions de restauration du lit mineur - Restauration de zones humides et frayères - Études et travaux de bassins versants
00022203	SO04=6	SR04= 1	L'année 2023 est la première année du nouveau Contrat Territorial Milieux Aquatique (CTMA) porté par le Syndicat Mixte du Bassin du Loiret (SMBL). L'objectif de cette année, est de suivre le programme d'action et de pouvoir réaliser plusieurs actions prévues en première avec pour objectif l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau du bassin versant du Loiret. Au cours de ce Contrat Territorial (CT), un volet animation permet d'employer un Technicien de Rivières (TR) qui aura pour mission l'élaboration, la réalisation et le suivi des actions du CTMA. Le CT prévoit également d'employer une secrétaire afin de mener à bien les missions administratives du SMBL.
00012579	SO04=3	SR04= 1	Les objectifs associés aux enjeux identifi és sont les suivants : - réduire les secteurs sous infl uence d'ouvrages afi n de : - permettre la libre circulation piscicole et sédimentaire - restaurer la diversité des écoulements et d'améliorer la qualité de l'eau - restaurer le lit mineur, afi n de restaurer les fonctionnalités naturelle du cours d'eau - restaurer la continuité des cours d'eau en liste 2, afi n de respecter les obligations règlementaires
00025453	SO04=6	SR04= 1	Le Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) Essonne amont a été signé sur la période 2020- 2024 par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Centre Val de Loire, le Département du Loiret et le Syndicat Mixte de l'OEuf, de la Rimarde et de l'Essonne (SMORE). Son objectif général est d'adapter le territoire aux changements climatiques et de viser à l'atteinte du bon état des eaux, à la préservation de la ressource en eau et au respect de la biodiversité. Le programme d'actions du CTEC Essonne amont est intégralement porté par le SMORE. Deux postes d'animation permettent la mise en oeuvre opérationnel du programme.
00013612	SO04=15	SR04= 4	Animation en faveur de la ressource en eau sur 4 bassins versants en Indre-et-Loire (37), sur le territoire de la Communauté de communes Loches Sud Touraine. L'équipe d'animation en charge des rivières, des espaces naturels sensibles et des milieux aquatiques est constituée de : - 3 techniciennes de rivières (3 x 1 ETP) chargées de mettre en oeuvre les actions sur les bassins de l'Esves, de l'Indre + Espace Naturel Sensible des Prairies du Roy et de l'Indrois + Espace Naturel Sensible du lac de Chemillé-sur-Indrois, - 1 animateur eau et environnement (1 ETP) chargé de mettre en oeuvre les actions d'animation visant à réduire les pollutions diffuses (bassin de l'Esves), - 1 agente administrative (1 ETP ou 4 x 0.25 ETP / bassin versant), - 1 responsable de service et technicien de rivières du bassin de la Claise (1 ETP).
00012967	SO04=12	SR04= 1	Le poste d'animation a pour objectif de réaliser les missions suivantes : • Mise en oeuvre du 2nd contrat territorial 2021-2023 et du 3ème 2024-2026 • Animer et développer la politique publique au niveau du bassin versant du cours d'eau • Contribuer à sa mise en place et assurer la gestion technique, administrative et budgétaire de la collectivité compétente pour ce cours d'eau
_00020841	SO12 : 1, 2 km		La liaison douce située entre l'Abbaye de Noirlac et le lac de Virlay à Saint-Amand Montrond est une extension de la véloroute 46 Cœur de France à Vélo. Un faisceau de 5 mètres de large a pu être sanctuarisé le long d'un ancien ruisseau, afin d'y inscrire des aménagements cyclables touristiques dans le but de développer l'itinérance douce à l'échelle locale et régionale par le biais de sa connexion avec la véloroute Cœur de France à Vélo. Sont ainsi prévus l'aménagement de la piste cyclable reliant le lac de Virlay à Saint-Amand Montrond, ainsi qu'à l'Abbaye de Noirlac et à Bruère-Allichamps : incluant l'aménagement paysager, la mise en place de mobiliers urbains destinés à l'usage touristique et la signalétique.
00023787	RCO01: 60 RCO4: 60 RCO05: 35 RCO07: non pertinent L'opération devrait impacter les indicateurs RCO01, RCO04, RCO05, RCO07 et RCR05, mais ces indicateurs sont consolidés, pour tous les porteurs de l'action 3, par DEV'UP. Inscrire des valeurs consisterait en un double compte. Les valeurs retenues sont de 0.	RCR05: 25 L'opération devrait impacter les indicateurs RCO01, RCO04, RCO05, RCO07 et RCR05, mais ces indicateurs sont consolidés, pour tous les porteurs de l'action 3, par DEV'UP. Inscrire des valeurs consisterait en un double compte. Les valeurs retenues sont de 0.	La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre (CCI 36) est un organisme consulaire appartenant au réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Région Centre-Val de Loire. La CCI 36 propose un dispositif d'appui à l'entrepreneuriat et à l'innovation au bénéfice des entreprises et des porteurs de projet de son territoire départemental mais également régional via l'incubateur The Place by CCI 36. La marque déposée « The Place by » dispose d'une tête de réseau régional en Centre-Val de Loire – The Place by CCI 28 – qui assure la coordination entre les différentes CCI du territoire régional, Bureaux Satellites qui sont des antennes départementales du CEEI appartenant toutes au réseau THE PLACE BY CCI. L'objectif de cette opération est de continuer à développer The Place by CCI 36 en s'appuyant sur les résultats des opérations précédentes. Le rayonnement de l'opération est régional.
17053	RCO01 : 1 RCO02 : non pertinent	RCR01 : 2 RCR02 : 167 100 € RCR19 : 1	La SAS MDC Engineering, localisée à Saint Pierre des Corps conçoit et commercialise des lignes de production pour la vulcanisation des élastomères. Pour répondre à l'augmentation des demandes des clients et à nouveau marché dans le secteur ferroviaire, l'entreprise a besoin d'investir dans un tour CNC et dans un centre d'usinage. Ces investissements permettront également de fabriquer des pièces aujourd'hui sous-traitées en Italie et en Allemagne.

Objectif stratégique	Axe d'intervention	Objectif spécifique	Action DOMO	N° PDA	Porteur de projets	Libellé opération
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.3 - Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs	8-Renforcement des capacités de production des entreprises, industrialisation des innovations et diversification des productions	16508	SIDEBAG	Investissements productifs pour la création de poussette de marché recyclable et novatrice et d'une gamme d'articles de jardinerie
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.4 - Développer des compétences en ce qui concerne la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'esprit d'entreprise	12-Développement des compétences en ce qui concerne la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'esprit d'entreprise par la structuration de la fonction RDI dans les entreprises, le renforcement du capital humain de haut niveau, l'encouragement de la dynamique de réseau (clusters) pour renforcer le capital humain et le développement de l'esprit d'entreprise	20616	LE STUDIUM	Accueil de chercheurs internationaux de haut niveau

N° PDA	Avis envisagé pour l'arrêté du Président	Avis du comité de programmation	Avis instructeur – Avis	Avis instructeur – Motivation
16508	Accepté	Favorable	Favorable	Le bénéficiaire et l'opération sont éligibles aux critères de la fiche action 8 du DOMO. Elle porte en effet sur des investissements en matériels s'inscrivant dans une démarche globale et cohérente de développement de l'entreprise, dans un projet de modernisation, de réalisation d'un saut technologique permettant à l'entreprise d'acquérir une technologie plus avancée et respectueuse de l'environnement afin de répondre aux enjeux de l'industriel du futur
20616	Accepté	Favorable	Favorable	Eligible à la fiche 12 du DOMO, le Studium est une association qui, par son action, contribue au renforcement du capital humain de haut niveau grâce à l'accueil de chercheurs étrangers, qui apporteront sur le territoire des compétences nouvelles au bénéfice des laboratoires et des entreprises innovantes en Région Centre-Val de Loire. De plus, les manifestations scientifiques organisées par le porteur permettent d'accroître la visibilité scientifique de la Région Centre Val de Loire à l'international. Ces projets devraient donc permettre d'atteindre les objectifs et les priorités spécifiques du programme. Enfin, le montant UE constitue un levier pour le déploiement de ce projet

Avis des tiers experts

N° PDA	Dénomination du tiers – Nom du tiers	Avis	Motivation	Dénomination du tiers – Nom du tiers	Avis	Motivation	Dénomination du tiers – Nom du tiers	Avis	Motivation
16508	Isabelle TURPIN, MdR 18	Favorable	Avis favorable le 30/05/2024 à l'octroi d'une subvention dans le cadre d'un dossier FEDER d'un montant de 203 990 euros pour l'entreprise SIDEBAG. L'entreprise souhaite moderniser le matériel de production et créer de nouvelles gammes de produits avec une poussette (courses) à base de polypropylène recyclé et notamment une gamme de produits pour la jardinerie. Ces nouveaux investissements devraient permette à l'entreprise de développer son chiffre d'affaires et de se positionner favorablement sur un marché concurrentiel.						
20616	DESRTT - LOISEAU DUBOSC Philippe	Favorable	Avis sollicité lors d'un échange téléphonique le 15/05/2024. En l'absence de retour, l'avis est considéré comme favorable.						

Informations budgétaires, coût total éligible et Financements proposés

N° PDA	Section	Imputation	Coût total éligible – Montant	HT/TTC	Union européenne – FEDER Montant	FEDER %	FSE+ Montant	FSE+ %	Région CVL Montant	Région CVL %	Autres régions Montant	%	Etat Montant	%	AELB/ AESN Montant	%	Département Montant	%	Commune Montant	%	EPCI Montant	%	Autres publics Montant	%	Autofinancement public Montant	%	Fonds privés Montant	%	Autofinancement privé Montant	%
16508	Investissement	9005-052-2045-21907-081	1 019 950,00 €	HT	203 990,00 €	20,00%																							815 960,00 €	
20616	Fonctionnement	9305-052-657-21912	743 784,02 €	TTC	143 784,02 €	19,33%			600 000,00 €	80,67%																				

(Dépenses publiques nationales: Région CVL à Autofinancement public; Dépenses privées: Fonds privés, Autofinancement privé)

N° PDA	Indicateurs du cadre de performance – Réalisation	Résultat	Descriptif de l'opération
16508	RCO01 : 1 RCO02 : non pertinent	RCR01 : 10 RCR02 : 815 960 € RCR 19 : 1	Le porteur de projet, la SAS SIDEBAG est localisée dans le Cher à Bourges. Elle a pour objet la transformation, l'injection, la mise en forme de matériaux plastiques et métalliques pour la fabrication de toutes pièces et accessoires. Sur un marché porteur d'évolution des comportements des consommateurs dans le domaine de l'écologie, l'entreprise souhaite dynamiser, innover et développer en France et à l'export une gamme de poussettes de marché (caddies) recyclables à 100% et proposer une gamme complète d'articles de jardin avec des produits « made in Berry ». Pour y parvenir, l'opération porte sur l'acquisition de matériel de production (machine numérique pour le travail du fil acier, chaine de peinture, soudeuse à fil, robot de soudure, presse à injecter, moules à injecter, matériel de montage (riveteuse, assemblage).
20616	0	27	